

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

DREAL - Région Lorraine N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

2 / MAI 2016

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

METZ

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Route forestière

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupeement Forestier de Hene

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GRATIOT Christian - gérant

RCS / SIRET

151171139219081000141

Forme juridique

Groupeement Forestier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création de trois tronçons de route forestière sur une
longueur cumulée de 1680m
les trois tronçons de route sont des extensions du
réseau de route forestière existant dans la forêt
concernée, qui couvre 700 hectares.

4.2 Objectifs du projet

accès par route aux parcelles forestières permettant le défrètement des bois réalisé dans le cadre du plan de gestion agréé de gestion durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

la construction de route forestière consiste à apporter une certaine épaisseur de matériaux pierreux extraits de carrière homologuée les matériaux pierreux apportés constituent après mise en place une voie de roulement de 3,50m de large sur laquelle peuvent circuler les camions. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'été 2016

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Passage de camions chargés de bois provenant des coupes autorisées.
Les passages sont aperiodiques et non continus.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

néant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
3 tronçons routiers de 400m, 830m et 450m, soit une longueur totale de 1680 m env, avec une voie de roulement de 3,50 m de large et 3 places de retournement	29410m ² dont 7240m ² empierrés.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Forêt de Herse
55000
AUBREVILLE
(Meuse)

Coordonnées géographiques¹

Long. 5°07'02"E Lat. 49°10'54"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

VOIR FEUILLE JOINTE

Point d'arrivée :

Communes traversées :

aucune

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sur l'emprise de 29410m², 17410m² sont boisées
la propriété forestière concernée couvre 7.000.000m² (700ha).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, intitulé et date
d'approbation :
Précisez le ou les
règlements applicables à
la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

☐

Non

☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	le projet de travaux routiers constitue un accessoire de mise en valeur de l'espace forestier (0,24% de la surface forestière concernée)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	amélioration des conditions de travail de récolte des bois et d'entretien de la forêt.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension du réseau de routes
forestières se limite à des ouvrages linéaires
de faible emprise, sans aucune incidence
sur les milieux qui restent sans aucune discontinuité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Jouy aux Arches

le,

29 Avril 2016

Signature

SC. GROUPEMENT FORESTIER
de HESSE

M. et M^{me} GRATIOT Christian
Ferme de LUZERAILLES
57130 JOUY AUX ARCHES
Port. 06 74 08 77 37



FORET DE HESSE

Communes d'Aubreville (55) et de Vauquois (55)

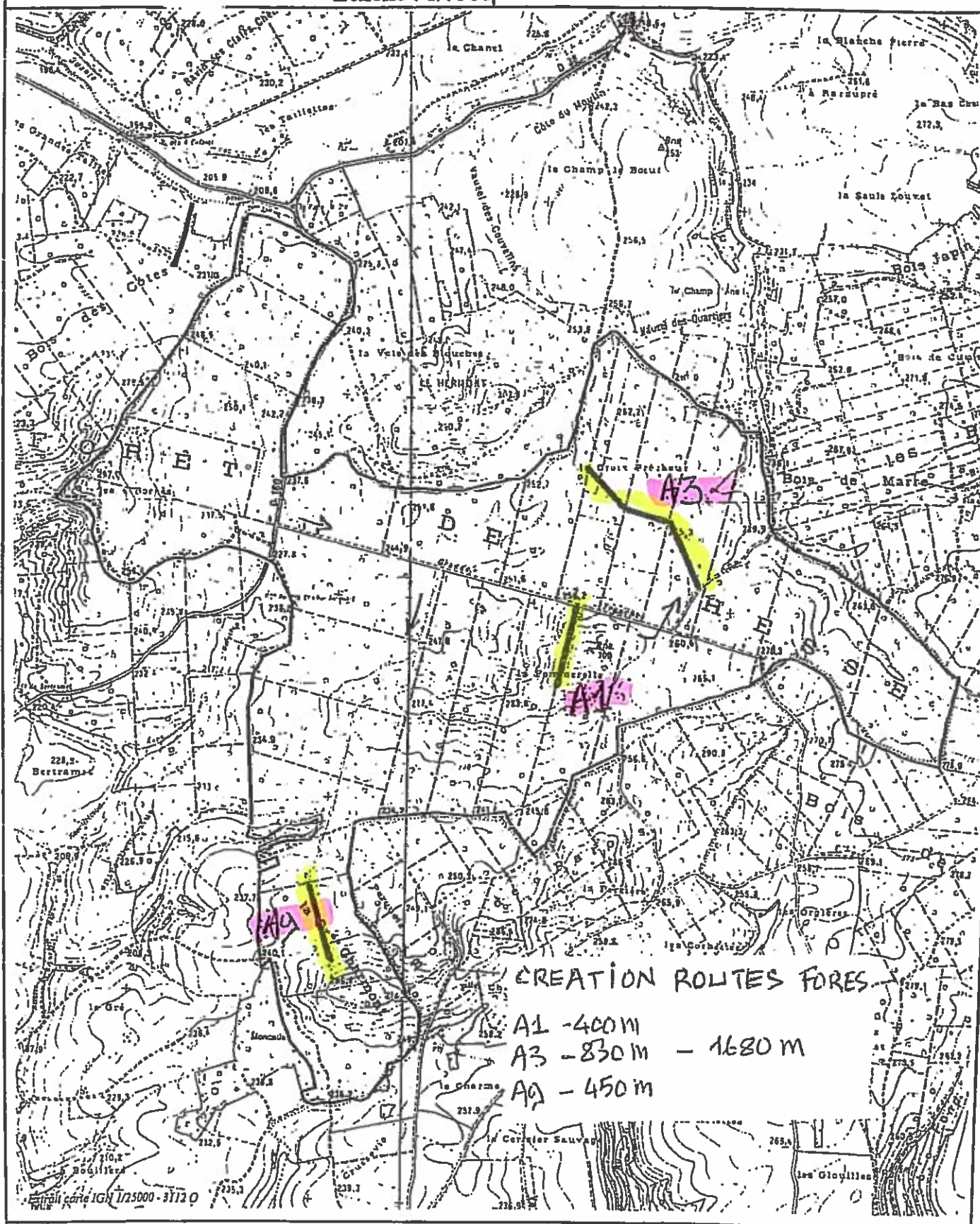
PLAN DESCRIPTIF

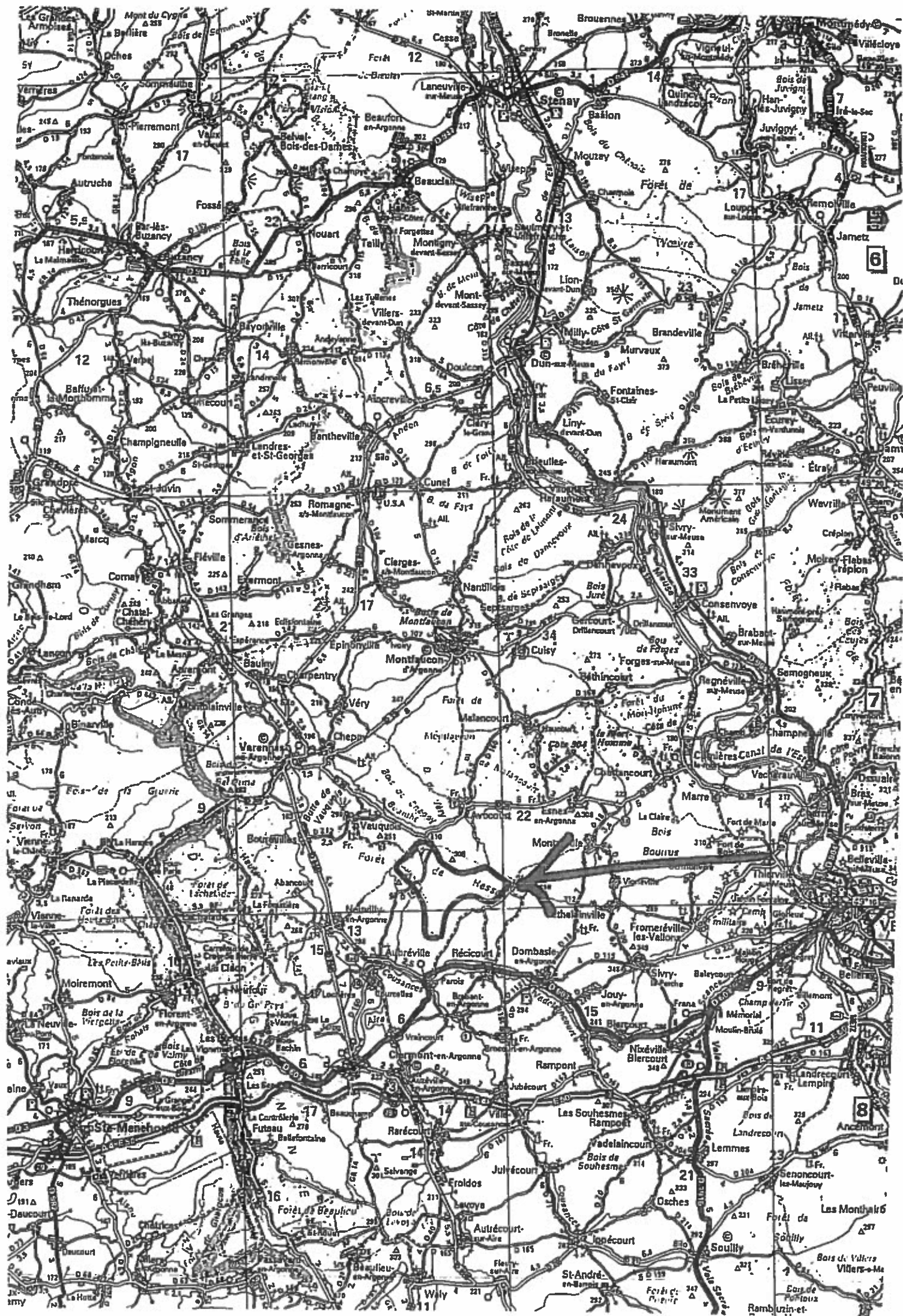
Surface Cadastrale : 698ha 47a 20ca

Echelle : 1/7500



Bureau d'Expertises
et de Gestion Forestières
Pierre CHAVET
61, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS





FORÊT DE PESSE

Communes d'Aubreville (55) et de Vauquois (55)

PLAN DESCRIPTIF

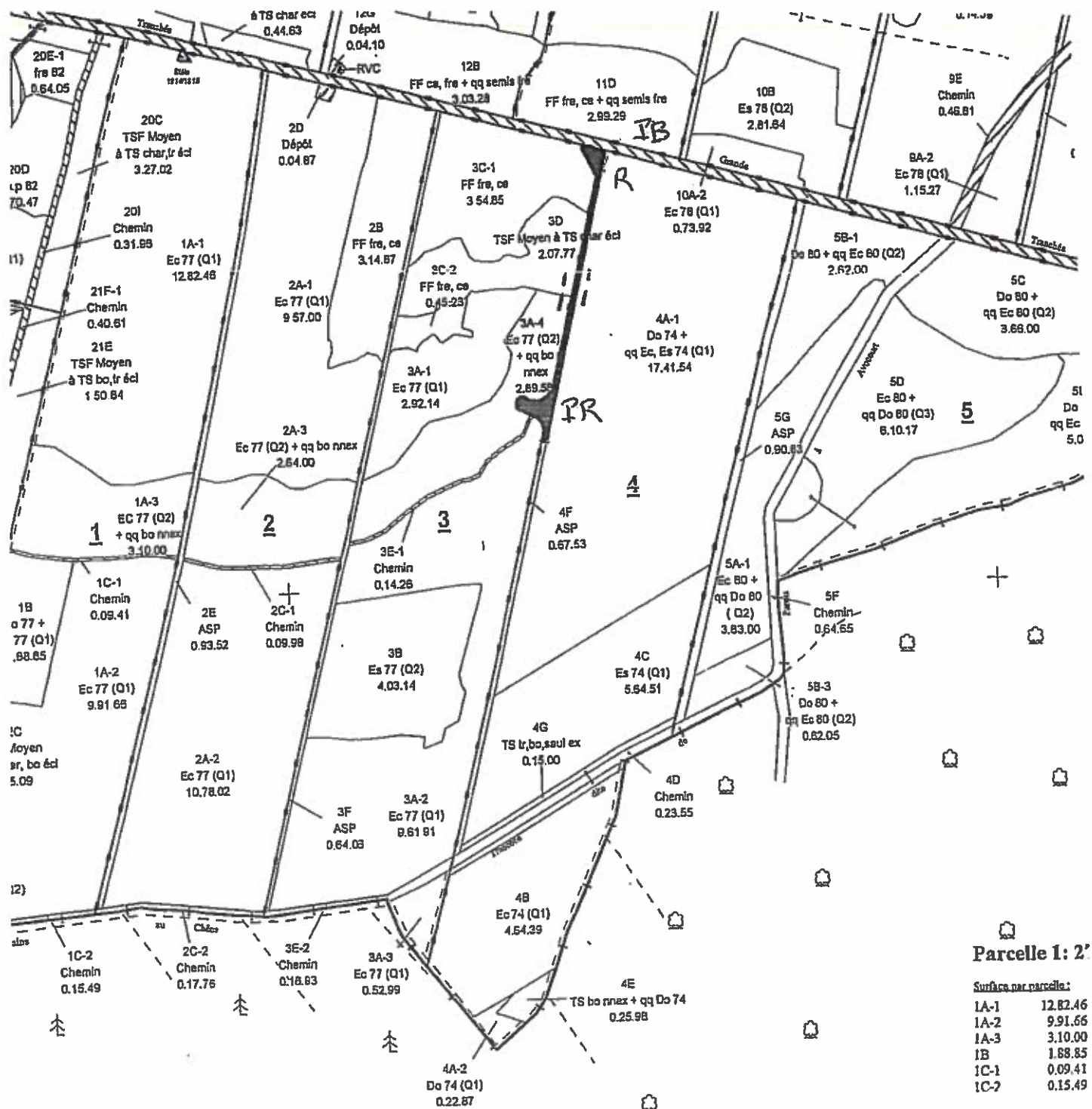
Surface Cadastre : 698ha 47a 20ca

Echelle : 1/7500



Bureau d'Expertises
et de Gestion Forestières
Pierre CHAVET
61, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS





Parcelle 1: 2'

Surface par parcelle:

1A-1	12.82.46
1A-2	9.91.66
1A-3	3.10.00
1B	1.88.85
1C-1	0.09.41
1C-2	0.15.49

Surface par type de parcelle:

Ec 77 (Q1)	
Ec 77 (Q2) + qq bo	
Do 77 + Ec 77 (Q1)	
Chemin	

Parcelle 2: 5'

Surface par parcelle:

2A-1	9.57.0
2A-2	10.78.0
2A-3	2.64.0
2B	3.14.8

A1-400m

PR = place de retournement - 50m avant la fin de la route

R = raccordement

PB = passage busé

forêt

Commune
de
CLERMONT EN ARGONNE

J
min
.98

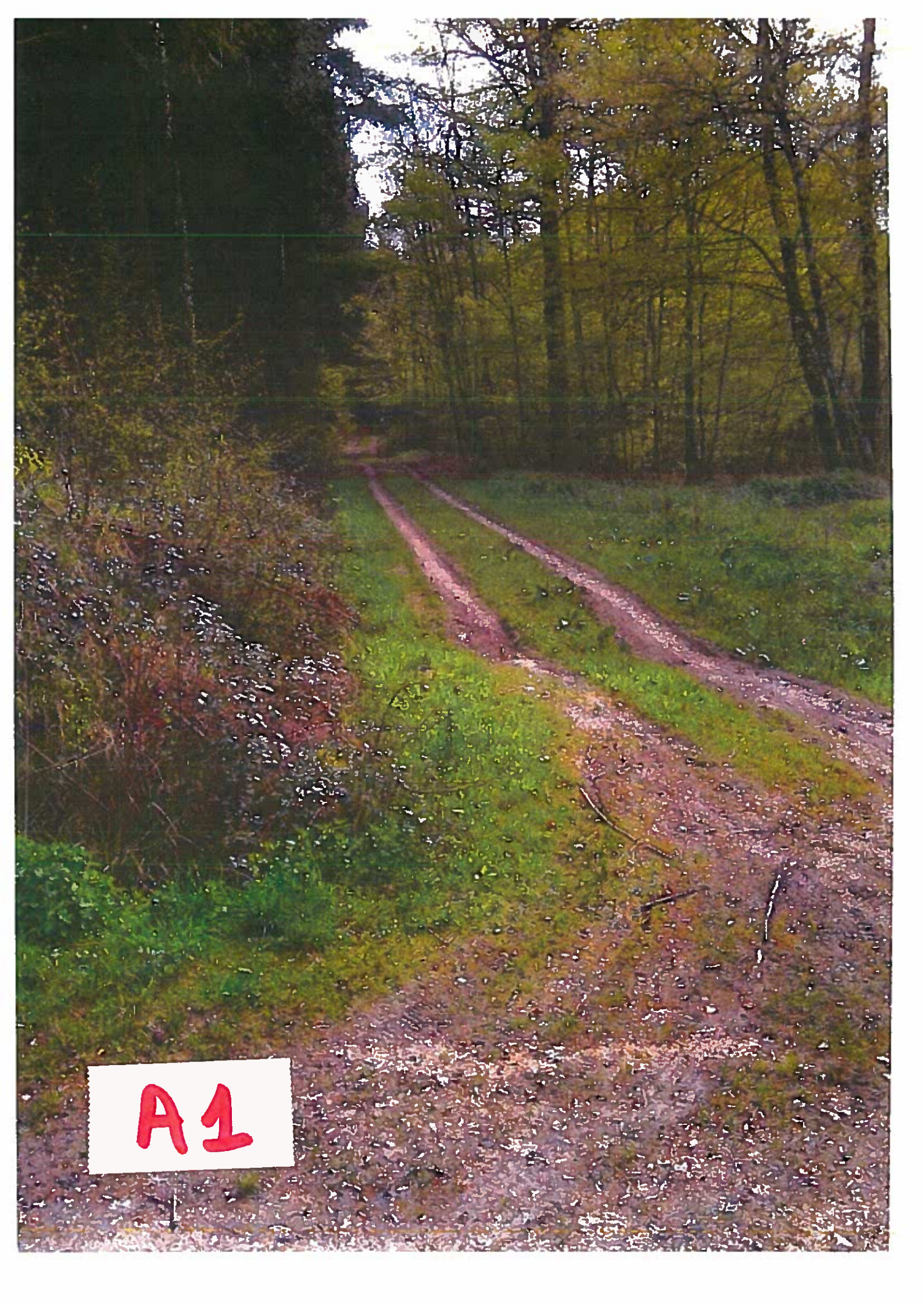
24D-2
se.p 92
1.12.91

24E-3
he 92
0.40.89

25I-3
ASP
0.15.21

25A-4
Do 92 (Q1)
0.08.89

25A-2
Do 92 (Q1)

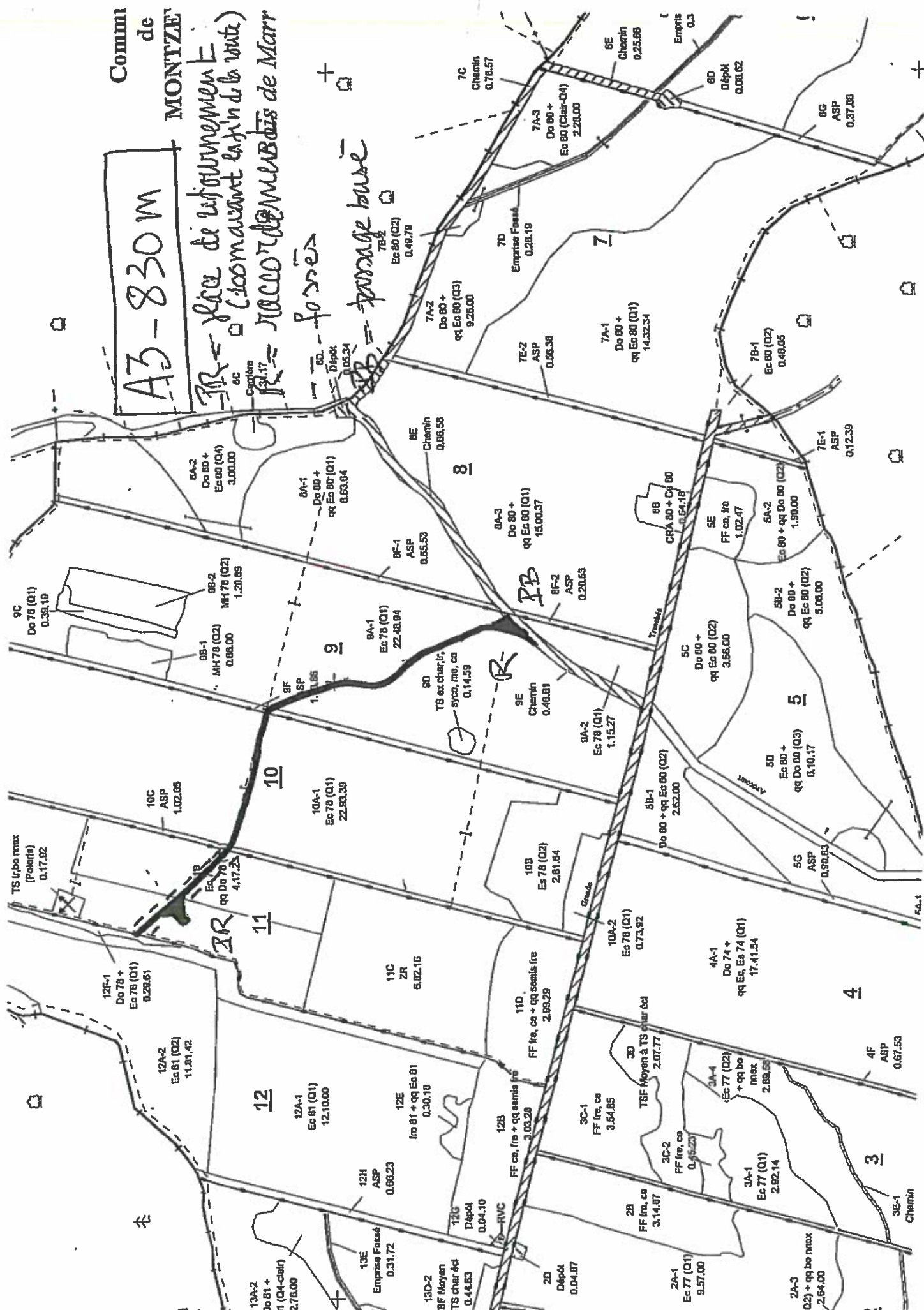
A photograph of a dirt road or path winding through a forest. The road is muddy and has two distinct tire tracks. The surrounding area is covered in green grass and fallen leaves. In the background, there are tall trees with green foliage. A white label with the text 'A1' in red is placed in the bottom left corner of the image.

A1

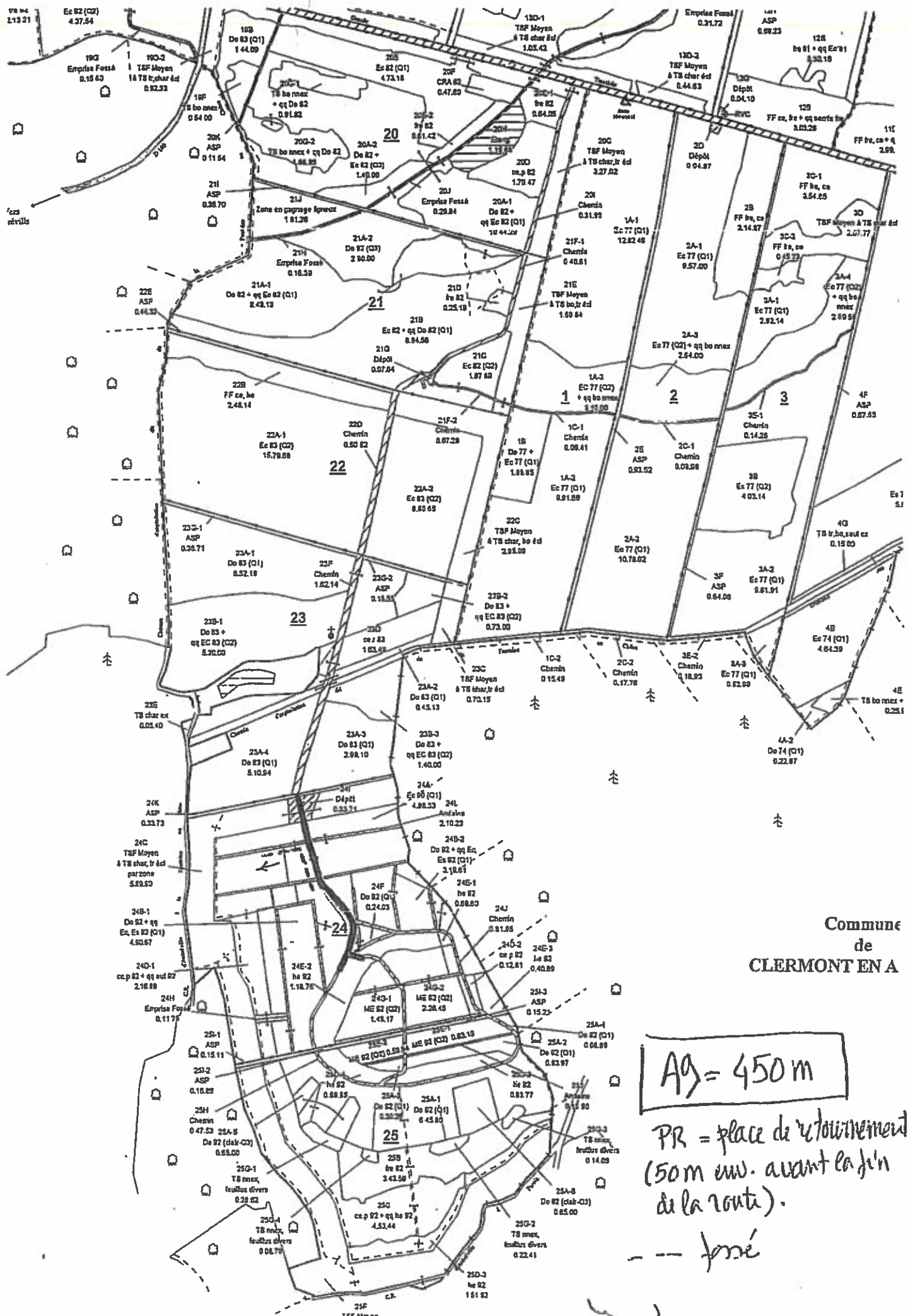
A3-830W

22 - place de l'ajournement
 (100m avant l'entrée de la route)
 23 - rACCORDEMENTS de Marr

for
page base





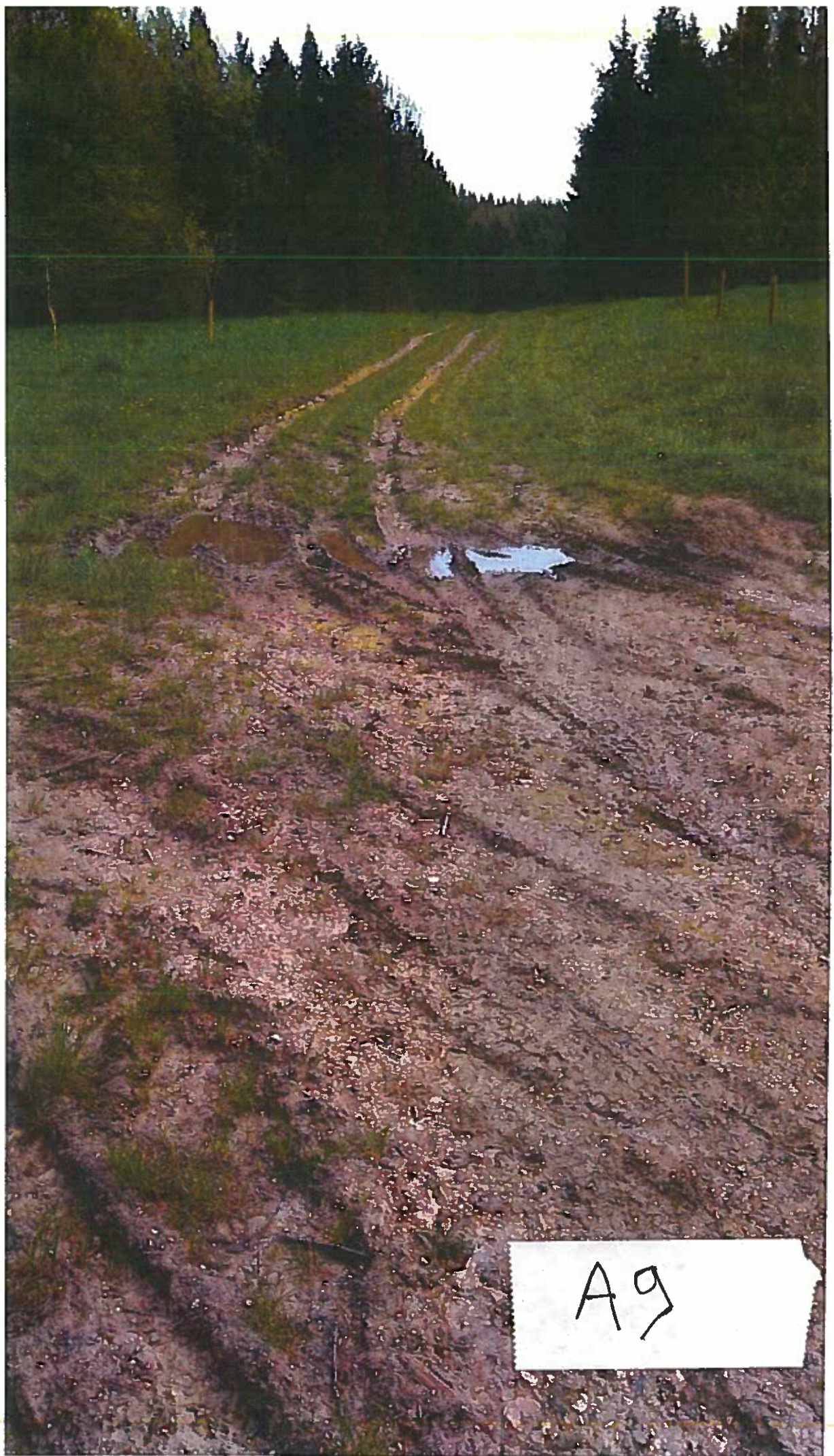


Commune
de
CLERMONT EN A

$AG = 450 \text{ m}$

PR = place de retournement
(50 m env. avant la fin
de la route).

-- finé



FORET DE HESSE
Commune d'Aubreville - Meuse

CREATION DE ROUTES - 1.680 m

INTERVENTIONS	A1 400 m parcelles 3 et 4	A3 830 m parcelles 9/10/11	A9 450 m parcelles 24 et 25	TOTAL	Prix Unitaire €/H.T.	Prix Unitaire TOTAL
défrichage	m2	810	16 600	17 410 m2		
mise en forme	m2	4 810	17 350	22 160 m2		
encaissement	m3	1 040	1 693	885	3 618 m3	
empierrement fond (100 / 150)	m3	1 040	1 693	885	3 618 m3	
cylindrage fond	m2	2 080	3 390	1 770	7 240 m2	
empierrement finition (broyeur)	m2	2 080	3 390	1 770	7 240 m2	
cylindrage finition	m2	2 080	3 390	1 770	7 240 m2	
fossés	ml	800	280	200	1 280 m	
travers d'eau	ml	18 m (3)	-	-	18 m	
passage busé	ml	25 m Ø 300	-	-	25 m	
tête d'acqueduc	u	1	-	-	1 u	
zones à faible portance	m	-	350	100	450 m	
encaissement	m3	-	490	175	665 m3	
fond (150 / 200)	m3	-	490	175	665 m3	

TOTAL H.T.

-

04/2016